



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°114 du 1^{er} avril 2021

UNE

L'APPEL À PROJETS ERASMUS+ 2021 PUBLIÉ !



Crédit photo : © Commission européenne

La Commission européenne a publié le 25 mars le 1^{er} appel à projets de la nouvelle programmation ERASMUS+ 2021-2027. Les dates limites de dépôt des projets s'échelonnent entre le 11 mai et le 3 novembre selon l'action concernée.

Après [l'accord provisoire](#) sur le programme 21-27 conclu le 11 décembre dernier, le nouveau règlement ERASMUS+ est toujours en attente d'adoption formelle et de publication mais la Commission européenne a décidé de publier sans tarder le 1^{er} appels 2021 (cf. [communiqué de presse](#)) afin de ne pas retarder la mise en œuvre des projets. Rappelons que l'appel annuel est généralement publié à l'automne pour un lancement des projets au cours de l'année suivante. L'appel 2022 est donc attendu courant octobre prochain.

Le nouveau programme s'inscrit globalement dans la continuité avec le maintien des 3 Actions clés permettant l'octroi de bourses de mobilité à destination des apprenants et des personnels dans les secteurs de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur ou encore de la jeunesse, ainsi que le soutien à des projets de coopération entre établissements dans ces domaines.

Parmi les évolutions à souligner, on note l'intégration de l'initiative [Discover EU](#) dans le programme, de même que les [Universités européennes](#) ou encore les [Centres d'excellence professionnelle](#), ainsi que l'accent mis sur le développement des compétences numériques, l'encouragement des modes de transport durables et le renforcement de la dimension inclusive du programme via notamment la mise en place de procédures simplifiées pour faciliter la participation des petites structures et des publics traditionnellement plus éloignés de la mobilité européenne.

Selon le type d'actions concernées, les structures intéressées peuvent s'adresser à l'une des deux Agences Erasmus nationales, [l'Agence de Bordeaux](#) étant le point de contact pour les projets dans le domaine de l'éducation et de la formation, et [l'Agence de Paris](#) étant en charge des volets jeunesse et sport du programme. À noter que certaines actions – notamment les Alliances- sont gérées de manière centralisée par [l'Agence exécutive européenne Éducation, Audiovisuel et Culture \(EACEA\)](#).

Pour plus d'infos, consulter [l'appel à propositions](#) 2021 et le [guide du programme 2021 \(en anglais\)](#) (prochainement disponible en FR [ici](#)).

À noter également que l'Agence de Bordeaux organise de mars à juin une [série de webinaires](#) destinés à informer les porteurs de projets sur les différentes actions et modalités de participation.

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

PLAN DE RELANCE : LES RÉGIONS EUROPÉENNES FONT ENTENDRE LEUR VOIX



Crédit photo : © myri bonnie - Flickr CC

Créée à l'initiative de la Catalogne, l'initiative Regions4EURecovery dont fait partie Auvergne-Rhône-Alpes organisait son premier événement à Bruxelles.

Organisé le 18 mars dernier par la Bavière, le dialogue avec des représentants de la Commission européenne et du Parlement européen avait pour objectif de porter la voix des 27 Régions réunies dans une initiative conjointe, *Regions4EURecovery*. Les représentants politiques de la Bavière et de la Catalogne ont rappelé le rôle clé des Régions dans la gestion de la crise et de la relance et leur demande d'être mieux associées à la définition et la mise en œuvre des plans de relance nationaux alimentés par la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR). Le manque de concertation avec l'échelle locale constaté dans plusieurs États membres et les inquiétudes sur l'effectivité des différents financements sur le terrain en l'absence d'articulation claire ont été mis en avant.

Enfin, pour tenter de convaincre les représentants européens présents – Cécile Gauer en charge de la Task Force Relance et Résilience de la Commission et l'Eurodéputé Johan Van Overtveldt (Belge, ECR) président de la commission des budgets – les Régions ont mis en avant leur expérience de gestion de la crise, leur connaissance locale des besoins des citoyens, des territoires et des entreprises et leur contribution à une meilleure appropriation du plan de relance par ses bénéficiaires.



ÉVÈNEMENT SUERA : CONFÉRENCE FINALE DU PROJET SMART ALTITUDE



Après l'évènement SUERA du 16 mars à Métabief, les acteurs de la montagne se retrouveront dans les Alpes, dans la station des Orres (Hautes-Alpes) les 14 et 15 avril pour présenter des solutions concrètes pour faire face au dérèglement climatique dans les territoires de montagne.

Cet événement est organisé par la Présidence française de la Stratégie de l'Union européenne pour la Région Alpine ([SUERA](#)) en lien avec le [forum OCOVA](#). Organisé depuis 18 ans, ce forum permet aux acteurs du développement territorial de se rencontrer et d'échanger sur la contribution des technologies numériques au développement de la montagne intelligente et durable de demain. En plus de la présence de plusieurs représentants politiques, de nombreux acteurs privés (Véolia, Orange, RTE...) pourront présenter leur vision et les solutions proposées dans le cadre de cette transition. La Région Auvergne- Rhône-Alpes sera représentée par son conseiller délégué aux vallées de montagne par ailleurs vice-président de la Commission permanente du Comité de massif des Alpes. Les organisateurs mobiliseront des acteurs transnationaux afin d'insister sur la dimension européenne de cet enjeu.

Le 15 avril, le secrétaire d'État chargé de la Ruralité, Joël Giraud sera présent afin de clôturer officiellement le projet financé par le programme INTERREG Espace alpin « [Smart Altitude](#) ». Ce projet vise à accélérer le déploiement de politiques à faibles émissions de carbone dans les régions à forte intensité touristique hivernale. Les experts pourront présenter leurs conclusions et les pistes de travail pour les prochaines années. Ce sera également l'occasion de réunir les acteurs de la montagne avant les États Généraux de la transition du tourisme en montagne qui se tiendront les 23 et 24 septembre prochain.

Vous pouvez vous inscrire pour suivre cet événement de façon virtuelle [ici](#).

COMPTE À REBOURS POUR PARTICIPER AU CONCOURS DE « STORYTELLING » DU PROGRAMME ALCOTRA



Vous avez entre 10 et 26 ans, et habitez dans l'un des territoires régionaux du programme Interreg franco-italien ALCOTRA ? N'hésitez pas à participer au concours de « *storytelling* » !

C'est sur vous que repose l'avenir du [territoire ALCOTRA](#), en particulier en ce qui concerne les changements climatiques. Vous êtes les futurs acteurs qui devrez répondre aux défis environnementaux qui touchent notre territoire. Notre concours de *storytelling* a donc pour objectif de vous laisser proposer votre interprétation et représentation du territoire ALCOTRA qui nous entoure.

Pour participer, il vous suffit d'envoyer votre ou vos création(s) sous n'importe quelle forme artistique **avant le 30 avril 2021** à l'adresse alcotra-secretariatconjoint@auvergnerhonealpes.fr

Parmi les histoires reçues, 6 gagnants seront sélectionnés en fin d'année scolaire et auront le plaisir de remporter un vol en parapente dans notre belle région en compagnie de Nicolas Plain, ambassadeur de la Stratégie de l'Union européenne pour la Région Alpine ([SUERA](#)) !

Pour en savoir plus, consultez et téléchargez : [le règlement du concours de storytelling – édition jeunes](#), [la déclaration sur l'honneur](#).

Toutes les informations sont à retrouver [sur le site du Programme ALCOTRA](#).

DÉCRYPTAGE DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION 2021-2027 !



Crédit photo : © wfabry - Flickr CC

La Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises vous proposent une série de webinaires thématiques afin de vous aider à décrypter les nouveaux programmes européens.

Alors que la nouvelle programmation européenne pour 2021-2027 est en cours de lancement, des opportunités de financements vont s'ouvrir pour les acteurs de la région autour des priorités renouvelées de l'Union européenne : l'innovation et la compétitivité, la relance économique et la gestion des conséquences de la crise sanitaire, mais aussi les transitions environnementales et numériques au service du développement de tous les territoires.

C'est dans ce cadre que la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises proposent une série de 4 webinaires thématiques intitulés « *Ambition 2021-2027 : inscrivez vos projets dans la nouvelle programmation européenne* ». Destinés aux entreprises, académiques, intermédiaires, institutionnels et acteurs économiques de la région, ils permettront d'explorer, par grands domaines thématiques, les opportunités de financements européens avec une approche transversale allant des programmes d'accès direct à Bruxelles aux fonds européens gérés directement en Région. Ils vous seront présentés conjointement par la Région et l'Agence. Les prochains thèmes sont les suivants : Environnement-climat (9 avril) Numérique, Culture et Industries créatives (23 avril 2021), Recherche, Enseignement supérieur et Santé (7 mai 2021), Énergie et Mobilité (28 mai 2021).

Pour vous inscrire, c'est [ici](#).



ACTUALITÉS

LA COMMISSION PRÉSENTE SON PLAN D'ACTION BIO



Crédit photo : © Martin Fisch - Flickr CC

La Commission a publié, le 25 mars, son plan d'action pour le développement de la production biologique destiné à contribuer à atteindre l'objectif de 25% de la surface agricole (SAU) européenne cultivée en bio d'ici 2030.

Cet objectif, fixé dans le cadre du [Pacte Vert pour l'Europe](#) et de la [stratégie « de la Ferme à la table »](#) est établi au niveau de l'Union Européenne (UE) et n'a pas de force juridiquement contraignante pour les États membres qui présentent des situations de départ très variées. Ainsi, en 2019, la production bio était comprise entre 0,5% (Malte) et 25% (Autriche) de la surface agricole utile (SAU) dans l'UE, avec une moyenne à 8,5% (cf. [fiche d'info](#)).

Dans le [document « questions-réponses »](#) qui accompagne la publication du [Plan d'action](#), la Commission reconnaît donc qu'il sera nécessaire de prendre en compte les situations spécifiques pour la mise en œuvre du Plan (qui vise également le développement de l'aquaculture bio). Les États membres sont invités à élaborer un plan d'action national global pour la production biologique et à proposer des objectifs nationaux en matière de surface agricole biologique tenant compte des [recommandations](#) formulées à l'automne dernier par la Commission concernant l'élaboration des Plans stratégiques nationaux et les priorités de financement de la future Politique Agricole Commune (PAC) pour 2023-2027.

Le Plan d'action ne prévoit pas de financements supplémentaires mais liste les outils européens mobilisables principalement au titre de la PAC (éco-régimes du 1^{er} pilier et mesures FEADER), de la politique européenne de promotion (30 % du budget 2021 consacré à la promotion des produits biologiques) ou encore du programme-cadre de recherche Horizon Europe (dans le cadre du domaine d'intervention « Agriculture, sylviculture et zones rurales » du cluster 6). Au total, le plan propose 23 actions qui couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur et sont regroupées sous 3 items : stimuler la consommation de produits bio, accroître la production et continuer à améliorer la durabilité du secteur. Plus d'infos : [communiqué de presse](#) et [lien vers le Plan d'action](#).

CERTIFICAT VERT NUMÉRIQUE



Crédit photo : © European Union 2021

La Commission européenne a proposé le 17 mars un règlement instaurant un certificat vert numérique qui devrait faciliter un retour à la libre circulation dans l'Union européenne.

[Ce passeport numérique sanitaire](#) délivré sur papier ou sous forme électronique devrait être interopérable dans tous les États membres et ouvert à l'Islande, au Liechtenstein, à la Norvège et à la Suisse. Il attestera de la vaccination de son titulaire, d'un test négatif de ce dernier ou de son rétablissement après avoir contracté la Covid. L'objectif est que la proposition de règlement soit

adoptée avant l'été afin de permettre aux citoyens de l'UE de voyager en toute sécurité et avec le moins de restrictions possible. Il faudra également d'ici là que les États membres mettent en œuvre le [cadre de confiance](#) et les normes techniques convenus au sein du réseau « santé en ligne », afin de garantir la mise en œuvre dans les délais des certificats numériques verts, leur interopérabilité et le plein respect de la protection des données à caractère personnel.

Cette proposition législative s'inscrit dans le cadre d'une [communication](#) adoptée le même jour qui trace la voie à suivre pour parvenir à une politique équilibrée et à une approche commune de l'UE, mettant en évidence les actions à entreprendre pour préparer le moment où les restrictions de circuler liées à la COVID seront levées. Cette communication était à l'ordre du jour du [Conseil européen du 25 mars dernier](#). Les dirigeants de l'UE ont appelé à « faire avancer d'urgence les travaux législatifs et techniques » sur le certificat vert numérique. Allant dans le même sens, [les eurodéputés réunis en session plénière](#) le 25 mars ont décidé d'avoir recours à la procédure d'urgence afin de permettre l'adoption de ce passeport sanitaire d'ici juin prochain.

PIB DES RÉGIONS : EUROSTAT PUBLIE SES DERNIÈRES DONNÉES



eurostat

Eurostat a publié ses statistiques annuelles relatives au PIB moyen par habitant des régions européennes, permettant d'éclairer les disparités au sein de l'UE.

En 2019, selon [Eurostat](#), le PIB régional par habitant variait entre 32% (Severozapaden et Mayotte) et 260% (Grand-Duché du Luxembourg) de la moyenne de l'UE. Le calcul s'effectue en standard de pouvoir d'achat (SPA), c'est-à-dire qu'il tient compte des différences entre les niveaux de prix nationaux. Outre le Luxembourg, les régions les plus riches (>190% de la moyenne UE) sont le Sud et l'Est de l'Irlande, Prague, Bruxelles-Capitale et Hambourg. En queue de classement, on trouve notamment les régions bulgares à l'exception de la capitale Sofia. [Ces nouveaux chiffres](#) s'inscrivent dans la continuité des dernières années (cf. [statistiques 2018](#)).

En France, seules la partie « Rhône-Alpes » (109%) de la région et l'Île-de-France (177%) dépassent la moyenne communautaire. À noter que la région Île-de-France figure parmi les 20 régions européennes les plus riches. La tendance observée au cours des dernières années d'un décrochage progressif des régions françaises par rapport à la moyenne européenne semble cependant s'atténuer au profit d'une légère augmentation, inflexion qui s'explique probablement par le départ du Royaume-Uni de l'UE.

Pour mémoire, le PIB régional moyen/habitant est un des critères essentiels pour l'allocation des fonds européens au titre de la politique de cohésion (fonds FEDER et FSE) puisqu'il détermine d'une part l'appartenance d'une région [NUTS 2](#) (région statistique équivalant en France aux Régions administratives d'avant 2016) à l'une des trois catégories de régions (« moins développée », « en transition » ou « plus développée »), fixant l'intensité d'aide et les critères de mise en œuvre des fonds, et reste le principal critère pris en compte pour le calcul des enveloppes régionales.

Dans le cadre de la prochaine [programmation 2021-2027](#), toutes les régions françaises – hormis Île-de-France et la partie « Rhône-Alpes » de la région – basculent dans la catégorie des régions en transition, conséquence du relèvement du plafond de cette catégorie (de 90% précédemment à 100% de la moyenne UE). À noter également que la Région Auvergne-Rhône-Alpes devient la seule Région française dotée d'un programme opérationnel FEDER/FSE où co-existent 2 catégories de régions (Auvergne « en transition » et Rhône-Alpes « plus développée »).

PRÉSIDENCE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UE 2022



Crédit photo : © Consilium

La France assurera la Présidence tournante du Conseil de l'UE lors du 1^{er} semestre 2022.

14 ans après avoir occupé cette fonction, la France succédera au Portugal à la [présidence du Conseil de l'UE](#), le 1^{er} janvier 2022. Ce rôle s'exerce successivement par les 27 gouvernements européens et confère à l'État président des responsabilités institutionnelles et politiques inédites comme la prise en charge de l'agenda législatif européen, la présidence des réunions et groupes de travail ou bien encore la représentation du Conseil lors des réunions interinstitutionnelles.

Conformément au système de « trios » instauré en 2009, la France adoptera un programme commun avec ses deux successeurs, la République Tchèque et la Suède, dans le but d'assurer une meilleure continuité de l'action politique de l'institution. Les priorités françaises ont été présentées en [Conseil des ministres](#), le 4 novembre 2020, autour du triptyque « relance, puissance, appartenance ».

Le volet « relance » se concentrera notamment sur l'articulation entre fonds européens, sur la réforme du budget ou encore, sur la protection des travailleurs des plateformes numériques. Le volet « puissance » traduira les ambitions françaises en matière d'autonomie stratégique, avec l'adoption du futur [mécanisme d'ajustement carbone aux frontières \(MACF\)](#) ou encore le renforcement de la politique commerciale via les clauses miroirs. Enfin, le volet « appartenance » ouvrira une réflexion sur les valeurs communes de l'UE alors que seront rendues publiques les premières remontées de la [Conférence sur l'Avenir de l'Europe](#), consultation citoyenne qui va être lancée en mai 2021.

L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement dans le domaine de l'éducation, la formation, la jeunesse, le sport ?

Le premier appel à propositions ERASMUS+ de la programmation 2021-2027 a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo : © Janelle - Flickr CC

DES PRODUITS DE NOTRE TERROIR MIS À L'HONNEUR DANS DES RECETTES EUROPÉENNES

L'opération « Et Toque ! L'Europe on en fait un plat » lancée par la Représentation en France de la Commission européenne vise à mieux faire connaître les signes officiels de qualité européens des produits alimentaires.

La Représentation de la Commission européenne en France vous propose de voyager en cuisinant. [La série de vidéos de l'opération « Et Toque »](#) réalisée en partenariat avec [le réseau Eurotoques](#), propose 6 recettes élaborées par six chefs français de ce réseau mettant en valeur la richesse et la qualité des produits emblématiques européens, qu'ils soient [AOP \(appellations d'origine protégée\)](#) ou [IGP \(indication géographique protégée\)](#). Ces recettes vous proposent en quelque sorte un voyage des papilles à la découverte de notre patrimoine gastronomique européen au sein duquel figurent en bonne place des produits de notre terroir régional tels que la poire de Savoie ([magret de canard aux poires de Savoie et patates douces du Portugal](#)) ou encore la volaille de Bresse ([recette autour de la volaille de Bresse et Parmigiano Reggiano](#)). Pour vous mettre l'eau à la bouche avant de fêter Pâques, nous vous invitons à consulter ces recettes qui subliment ces produits et mettent en valeur le savoir-faire de leurs artisans parmi lesquels deux d'entre-eux, Danielle Crost et Thomas Parisini, représentent dignement notre région.

À QUAND LA FIN DU CHANGEMENT D'HEURE ?

Initialement prévue en 2019, la fin du changement d'heure réclamée par 84% des citoyens lors d'une consultation publique est toujours en discussion entre les institutions européennes.

En effet suite au [résultat de cette consultation publique](#) en 2018, la Commission européenne a proposé [une directive](#) laissant aux États membres le choix d'effectuer un dernier changement au printemps ou à l'automne 2019. [Le Parlement européen s'est prononcé en ce sens](#) en mars 2019 en repoussant son application à l'année 2021. Cependant, du côté des États membres, les échanges ont marqué une pause depuis [décembre 2019](#). C'est pourquoi [le 26 mars dernier](#), les eurodéputés de la commission Transport du Parlement européen ont tapé du poing sur la table enjoignant le Conseil à reprendre les négociations afin d'aboutir à un accord sur la fin du changement d'heure sans plus tarder. Si l'agenda chargé de l'année 2020 occupé par la pandémie de la Covid-19 et la négociation de l'accord commercial avec le Royaume-Uni peut en partie expliquer que ce sujet n'ait plus fait l'objet de suivi de la part des États membres, l'autre raison est à trouver dans la difficulté de trouver un consensus sur l'heure définitive à adopter, celle d'été ou d'hiver. Le changement d'heure biannuel risque donc d'avoir encore de beaux jours devant lui.

DICO DE L'EUROPE



PARQUET EUROPÉEN

Créé par les États membres pour lutter contre les activités illégales portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union, le Parquet européen représente un premier pas vers une justice pénale européenne.

Face à la criminalité financière transfrontalière, aux détournements de fonds et autres actes de corruption, les États membres ont souhaité doter l'Union d'un organisme supranational, habilité à mener des enquêtes et engager des poursuites pénales. C'est au Luxembourg que le Parquet européen sera installé dans cette optique. En raison de l'épidémie de Covid-19, son entrée en fonction, programmée en novembre 2020 puis décalée au 1^{er} mars à dû à nouveau être repoussée, les procureurs délégués des 22 États membres impliqués dans ce projet (les Vingt-sept moins la Hongrie, le Danemark, l'Irlande, la Pologne et la Suède) n'étant pas tous désignés.



Pour consultez les anciens numéros, rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)